

## RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2014

Chers Actionnaires,

En 2014 le contexte économique est resté très difficile malgré un climat politique plus apaisé et l'arrivée d'un nouveau gouvernement.

En effet, la croissance économique n'a pas été au rendez-vous et selon les dernières estimations, elle se situerait à 2,3%, niveau insuffisant pour infléchir la courbe du chômage et calmer les tensions sociales. Les comptes publics sont restés déséquilibrés tant au niveau du budget de l'Etat que celui de la balance commerciale et l'inflation a continué à être élevée (+5%) même si une légère baisse a été observée par rapport aux années précédentes.

En 2014, les branches représentant nos métiers de base : leasing, factoring, LLD ont relativement mieux performé que nos participations qui n'ont pas reproduit les performances de 2013 en l'absence de cessions importantes.

**En Tunisie:** La branche du leasing contrairement à l'année précédente, a fait moins bien que le marché en enregistrant un repli de la production nouvelle de 2,8% alors que le marché a augmenté de 13,4%. Ce décrochage s'est fait au cours du premier trimestre au moment où nous avons été les premiers à réviser nos tarifs et s'est résorbé progressivement au courant de l'année au moment où nos concurrents ont été obligés de corriger les leurs. La branche a gardé néanmoins sa première place avec 18,4% de parts de marché et a augmenté son produit net de 5,4%. La qualité du portefeuille s'est maintenue affichant un ratio d'actifs classés de 6,3% contre 6,1% en 2013, inférieur à la moyenne du secteur et un taux de couverture par les provisions de 78,1% contre 79,7% en 2013. Le coût du risque a baissé de moitié et ne représente que 0,22% des encours contre 0,45% l'année précédente. Enfin, la contribution de la branche au résultat du groupe a été de 5,7 MDT en légère augmentation de 0,6% par rapport à 2013.

**En Algérie:** malgré un contexte général marqué par les effets de la baisse du prix du baril de pétrole et la montée de la compétition qui devient de plus en plus vive sur le marché du leasing, MLA partage la première place avec 17% de parts de marché avec une production de l'équivalent de 151 MDT en augmentation de 5,8% par rapport à 2013. Le développement de la production pourrait être significativement amélioré avec l'accès récemment et pour la première fois au marché obligataire. Le portefeuille de la branche est de très bonne qualité avec un ratio d'actifs classés de 2,4% contre 3% en 2013. La contribution de la branche au résultat du groupe s'établit à 4,6 MDT en forte augmentation de 59% par rapport à 2013 année au cours de laquelle ont été constituées des provisions pour risque fiscal.

**La location longue durée** s'est très bien comportée en dépit du fait que sa clientèle est constituée en majorité de sociétés étrangères ou multinationales. Son parc compte 659 voitures en croissance de 5,4% et sa contribution au résultat du groupe est en forte augmentation de 42% à 1,6 MDT.

**Le factoring** qui a été le plus touché par le contexte économique Tunisien a enregistré un recul de 7,6% de volume de factures achetées et a vu par conséquent sa contribution au résultat du groupe diminuer de 2,4% à 1 MDT.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat consolidé du groupe s'élève en 2014 à 14,6 MDT en légère diminution (-0,6%) par rapport à 2013 et celui de Tunisie Leasing S.A s'élève à 11,7 MDT en progression de 26,6%.

## **INDICATEURS DE PERFORMANCE DE TUNISIE LEASING S.A**

<b>Chiffres (en MD)</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Mises en force	294,4	239,2	303,6	295,0
Créances sur la clientèle	449	479,8	555	565,7
Taux des créances classées	6,30%	8,66%	6,10%	6,33%
Taux de couverture des créances classées	77,51%	59,13%	79,74%	78,09%
Capitaux propres avant affectation	91,1	92,5	123,3	126,7
Revenus du Leasing	40,0	40,5	47,0	51,9
Résultats Nets	10,2	7,4	9,3	11,7

## **LES PERSPECTIVES D'AVENIR**

Les prévisions 2015 du groupe sont bâties sur la base des hypothèses suivantes

- Pour le **Leasing en Tunisie**, nous prévoyons une production en hausse de 12% par rapport à 2014. Nous visons également le maintien de la marge d'intermédiation à 300 pb et un coût du risque de 0,4% de nos encours.
- Pour le **Leasing en Algérie**, nous tablons sur une progression de 19% de la production et un coût du risque de 0,6% des encours.
- Pour le **Factoring**, nous visons une progression de 11,4% du chiffre d'affaires acheté et un coût du risque à 0,7% des encours de financement.
- Pour la **Location Longue Durée**, nous tablons sur une augmentation de 15% du parc des véhicules loués.

## **PRISES DE PARTICIPATION OU ALIENATIONS**

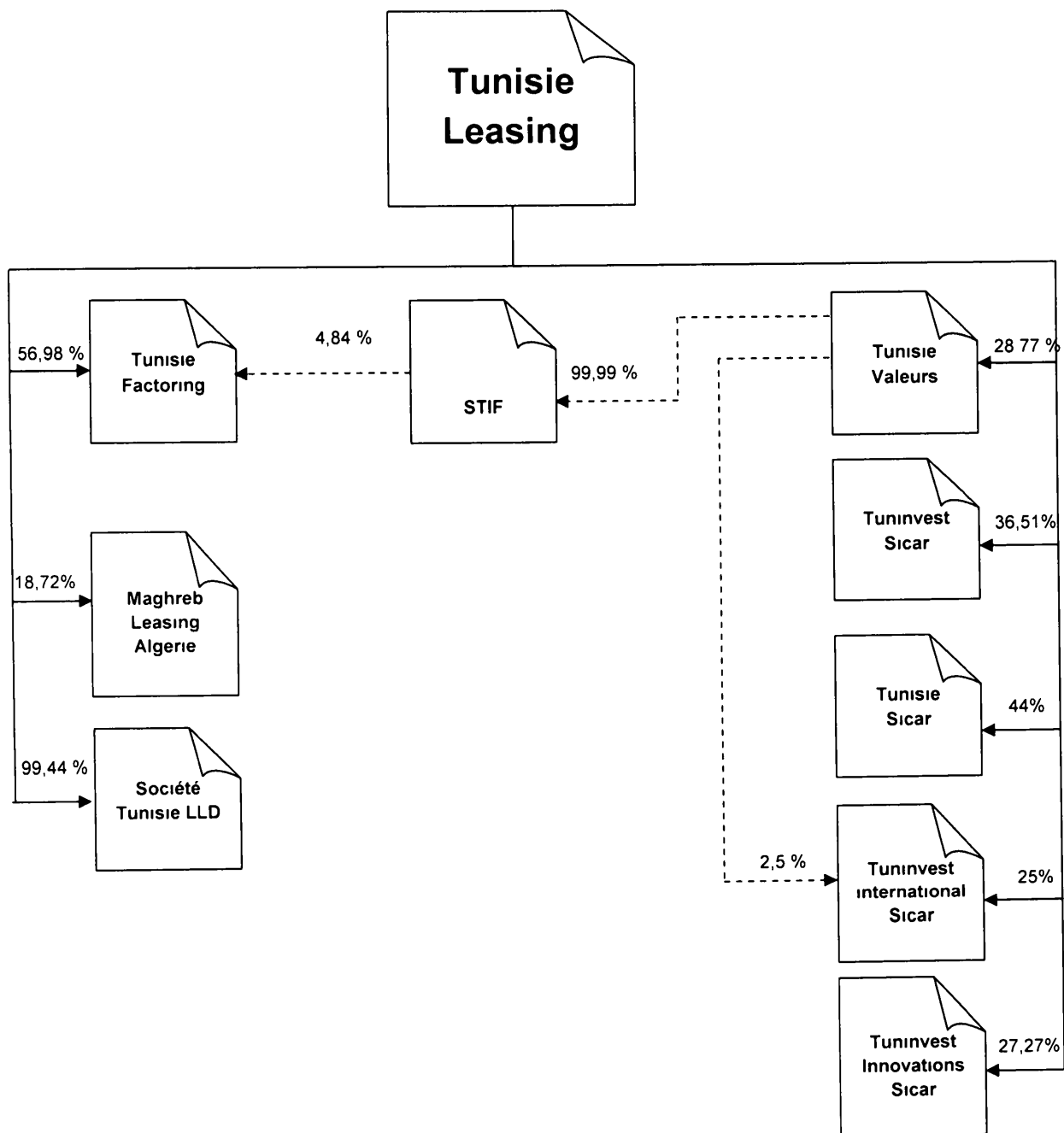
L'exercice 2014 a enregistré principalement les opérations suivantes :

- La libération de 12 500 actions de la société Amen Finance Company, souscrites en 2012 pour un montant de 1 250 000 DT.
- La libération de 488 actions du Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) Tuninvest Croissance souscrites en 2013 pour un montant de 48 800 DT.
- La participation à l'augmentation du capital de la société de micro crédit (Taysir Finance) pour un montant de 333 300 DT.
- La participation à l'augmentation du capital de la société Amen Santé pour un montant de 173 160 DT.
- La cession de 1 231 actions Tunisie Valeurs pour un montant de 127 930 DT.

**Les Principaux Indicateurs Financiers des Sociétés du Groupe au  
31 Décembre 2014 (en DT)**

Dénomination	Activité	% detenu *	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat Net
<b><u>TLG LEASING-FACTORING-LLD</u></b> Imm <b>TLG</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene			991 803 297	242 121 731	14 560 067
<b><u>LES METIERS DE BASE</u></b>					
Tunisie Leasing Imm <b>TLG</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Leasing	100,00%	642 707 655	126 711 516	11 732 781
Maghreb Leasing Algerie  31, Avenue Mohamed Belkacemi El Madania , Alger	Leasing	30,00%	229 942 773	110 596 091	15 448 266
Tunisie Factoring Imm <b>TLG</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Affecturation	58,37%	127 272 809	19 824 202	1 681 259
Tunisie LLD Imm <b>TLG</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Location de longue duree	99,44%	24 006 945	4 654 710	1 616 901
<b><u>LES PARTICIPATIONS STRATEGIQUES</u></b>					
Tunisie Valeurs Imm <b>INTEGRA</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Intermediation en bourse	28,77%	45 537 229	20 753 810	3 707 334
Tuninvest Sicar Imm <b>INTEGRA</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Capital risque	36,51%	9 021 733	7 448 983	654 165
Tunisie Sicar Imm <b>INTEGRA</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Capital risque	44,00%	3 851 158	2 678 532	96 220
Tuninvest International Sicar Imm <b>INTEGRA</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Capital risque	25,72%	3 935 509	3 105 218	3 509
Tuninvest Innovation Sicar Imm <b>INTEGRA</b> Centre urbain nord, avenue Hedi Karray, 1082 Tunis Mahrajene	Capital risque	27,27%	4 371 980	4 361 484	853 843

\*Compte tenu des effets des participations indirectes



———— Participations directes  
 - - - - - Participations indirectes

(\*) A travers des contrats de portage

## INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

### *Présentation de Tunisie Leasing*

**Dénomination** Tunisie Leasing

**Forme juridique** Société Anonyme

**Nationalité** Tunisienne

**Siège social** Centre Urbain Nord, Avenue Hédi KARRAY, 1082 Tunis Mahrajène

**Téléphone** 70 132 000

**Fax** 71 232 020

**E-mail** mailbox@tunisieleasing.com.tn

**Date de constitution** 8 octobre 1984

**Durée** 99 ans

**Registre du commerce** B134091997

**Matricule fiscal** 031440 S/A/M/000

**Capital social** 45 000 000 dinars tunisiens

**Exercice social** Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

**Objet social** Activité de crédit bail mobilier et immobilier

**Régime fiscal** Droit commun

### **Conditions d'accès aux assemblées**

Les actionnaires sont admis aux assemblées sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se faire représenter aux assemblées par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet

### **Répartition du capital et des droits de vote**

La répartition du capital et des droits de vote au 30 avril 2015 se présente comme suit

- GROUPE AMEN	53,21%
- HORCHANI FINANCE	9,98%
- STUSID BANK	8,14%
- Actionnaires Etrangers	8,26%
- Public	20,41%

## Organes d'Administration et de Direction

La société est administrée par un conseil composé de membres élus par l'assemblée générale ordinaire conformément à la loi et les statuts

### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL

M Ahmed Abdelkefi	Président
M Fethi Mestiri ***	Directeur Général
AMEN BANK	Représentée par M Mehrez RIAHI*
ASSURANCES COMAR	Représentée par M Lotfi BEN HAJ KACEM**
STUSID BANK	Représentée par M Khaled TAKTAK***
PARENIN	Représentée par M Mohamed El Fadhel KHALIL****
P G I	Représentée par M Karim BEN YEDDER***/****
Madame Fatma ABASSI *	
M Jalel E HENCHIRI**	
M Rached HORCHANI	
M Kamel LOUHAICHI**	
M Mehdi TAMARZISTE *	

\* Membre du comité permanent d'Audit Interne

\*\* Membre du comité des risques

\*\*\* Membre du comité exécutif de crédit

\*\*\*\* Membre du comité des rémunérations

### LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**FINOR**

Mustapha MEDHIOUB

**ECC MAZARS**

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

## COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec les dispositions de la circulaire de la BCT n°2011-06 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, les comités composés de membres du conseil d'administration assistent ce dernier dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance

Les comités doivent, à ce titre

- Analyser en profondeur les questions techniques qui relèvent de leurs attributions
- Rendre compte de leurs travaux régulièrement au conseil qui conserve, en dernier ressort, la responsabilité générale des missions qui leurs sont confiées
- Informers le conseil de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité de l'établissement. Soumettre au conseil, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de l'établissement, un rapport annuel détaillé sur leurs activités

Les comités peuvent, lorsqu'ils jugent nécessaire, proposer au conseil de faire entreprendre par l'organe de direction toute mission ou enquête

### a) Le Comité Exécutif de Crédit :

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il approuve à l'avance tous les engagements en leasing dépassant 7,5% des fonds propres de base de la société. La direction générale est autorisée à reconstituer les approbations accordées par le comité et remboursées d'un égal montant. Le comité donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédit notamment

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent les limites fixées par le conseil
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement par rapport au seuil fixé par le comité des risques
- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des parties liées au sens de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 du code des sociétés commerciales
- Les crédits accordés aux clients classés au sens de la circulaire BCT n° 91-24

### b) Le Comité Permanent d'Audit Interne :

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires. Il est notamment appelé à

- Procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques
- Examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevés par les différentes structures et l'adoption des mesures correctrices
- Contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et des autres structures de l'établissement chargés des missions de contrôle

- Donner son avis sur la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, des auditeurs internes ainsi que de leur promotion et de leur rémunération
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée des moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission

#### **c) Le Comité des Risques :**

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtés en la matière. Il est chargé d'assister le conseil notamment dans

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ,
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ,
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée ,
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris le risque de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière ,
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ,
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ,
- L'approbation des plans de continuité d'activité ,
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération , et
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements

#### **d) Le Comité des Rémunérations**

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération



## **LE TITRE EN BOURSE**

Après trois années de baisse consécutive au cours desquelles le Tunindex a régressé de 14%, l'année 2014 a été marquée par un retour progressif de la confiance des investisseurs permettant à l'indice de référence de terminer sur une croissance de 16,17%

Après avoir terminé l'année 2013 sur une timide hausse de 0,9%, le titre Tunisie Leasing a réalisé sur l'année 2014 un meilleur parcours boursier augmentant de 11,57% alors que le secteur du leasing coté s'est apprécié de 10,2%

Les échanges globaux d'actions sur le titre ont porté sur un volume de 24,5 MDT contre 18,9 MDT en 2014

Le titre s'échange actuellement à 21,000DT (à la date du 15 Mai 2015), soit une hausse de 1,2% depuis le début de l'année 2015

## **RACHAT D' ACTIONS PROPRES**

Au cours de l'exercice 2014, la société n'a effectué aucune opération sur son propre titre

## **AFFECTATION DES RESULTATS**

### **Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ,
- La réserve spéciale de réinvestissement ,
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidées par l'Assemblée Générale,

**Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés, au titre des trois derniers exercices  
(exprimé en dinars tunisiens)**

	Capital social	Prime d'émission	Bonif. fusion	Réserve affectée à l'augmentation de capital	Réserve légale	Autres réserves	Réserves pour Réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Avant Affectation</b>	85 000 000	22 600 000	930 155	0	9 600 000	9 770 043	0 432 000	10 709 243	10 457 434	99 009 977
Affectations approuvées par I A G O du 04/06/2013 Dividendes versés sur le bénéfice de 2012					650 000		2 500 000	8 307 434 (7 000 000)	(11 457 434)	0 (7 000 000)
<b>Solde au 31 Décembre 2012 Après Affectation</b>	85 000 000	22 600 000	930 155	0	4 150 000	9 770 043	0 432 000	10 109 079	0	92 009 977
Augmentation de capital par apport en numéraire approuvée par L A G E du 04/10/2012 Augmentation de capital par incorporation de réserves approuvée par L A G E du 04/10/2012 Résultat au 31 décembre 2013	5 000 000 1 500 000	17 000 000		3 500 000				(5 000 000)	9 269 058	22 000 000 0 9 269 058
<b>Solde au 31 Décembre 2013 Avant Affectation</b>	41 600 000	89 600 000	930 155	3 500 000	4 150 000	9 770 043	0 432 000	10 109 079	0 269 058	129 270 265
Affectations approuvées par I A G O du 05/06/2014 Dividendes versés sur le bénéfice de 2013 Réserve spéciale de réinvestissement devenue libre					150 000		2 203 125 (533 600)	6 915 933 (8 300 000) 533 600	(9 269 058)	0 (8 300 000) 0
<b>Solde au 31 Décembre 2013 Après Affectation</b>	41 600 000	89 600 000	930 155	3 500 000	4 300 000	9 770 043	10 109 625	10 269 612	0	110 970 265
Augmentation de capital par incorporation de réserves approuvée par L A G E du 04/10/2012 Résultat au 31 décembre 2014	1 500 000			(1 500 000)					11 732 781	0 11 732 781
<b>Solde au 31 Décembre 2014 Avant Affectation</b>	43 000 000	89 600 000	930 155	2 000 000	4 300 000	9 770 043	10 131 625	10 269 612	10 792 701	129 770 619
Affectations approuvées par I A G O du 04/06/2015 Dividendes versés sur le bénéfice de 2014					200 000		2 000 000	9 532 781 (8 600 000)	(11 732 781)	0 (8 600 000)
<b>Solde au 31 Décembre 2014 Après Affectation</b>	43 000 000	89 600 000	930 155	2 000 000	4 500 000	9 770 043	10 131 625	10 132 939	0	110 101 619

## GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

En 2014, Tunisie Leasing a poursuivi sa démarche favorisant le développement, la capitalisation et le transfert des compétences notamment à travers un dispositif permanent de formation personnalisée visant le renforcement des compétences aussi bien techniques que managériales

### A. Développement et transfert des compétences

#### -Soutenir l'effort dans la formation :

Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, un plan de formation a été, élaboré à partir des besoins identifiés lors des entretiens individuels et enrichi par les suggestions des membres de la CCE Ainsi, L'année 2014 a connu une poursuite marquée de l'effort de formation 55 actions ont eu lieu au siège et dans les agences en 2014 contre 33 en 2013 Le pourcentage des effectifs ayant assisté à au moins une session de formation a évolué de 89% en 2013 à 94% en 2014 De même, le nombre moyen d'heures de formation par employé est passé de 30,60 Heures/employé en 2013 à 46, 1 Heures/employé en 2014 Plusieurs collègues appartenant aux autres sociétés du groupe ont également participé aux actions menées par Tunisie Leasing

#### -Capitalisation des compétences internes :

Tunisie Leasing déploie en permanence des efforts pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences en 2014, le nombre moyen d'heures de formation par employé, assurée par des formateurs internes, est passé de 1,8 Heure/employé en 2013 à 4,9 Heures/employé en 2014

#### - Renforcement des compétences managériales :

En plus des actions métiers, d'autres actions ont été planifiées pour le renforcement des compétences managériales, ainsi en 2014, les actions sur le leadership et le management des équipes représentent un nombre moyen de formation par manager de **20Heures/manager**

#### **-Santé et sécurité au travail :**

En 2014, le domaine de la santé et la sécurité au travail a fait l'objet d'un programme spécifique qui a concerné l'ensemble du personnel du siège de Tunisie leasing et de Tunisie factoring. Le même programme est reconduit en 2015 en faveur des collaborateurs dans les agences

- **Gestion du Stress** 31 collaborateurs ont suivi chacun 12 heures de formation sur la gestion du stress
- **Premiers secours et lutte contre l'incendie** 67 collaborateurs ont reçu chacun une formation d'une durée de 18 Heures sur les premiers secours et la lutte contre l'incendie
- **Évacuation des lieux** : 16 collaborateurs volontaires dont 5 de Tunisie factoring ont été formés sur les techniques d'évaluation et une opération blanche d'évacuation a eu lieu au siège le 19 décembre 2014

### **B. Fidéliser et motiver les collaborateurs**

#### **-Poursuivre le déploiement du dispositif d'évaluation :**

Les entretiens individuels sont une occasion pour le collaborateur et son chef hiérarchique pour échanger sur les résultats obtenus et identifier les compétences à acquérir ou à développer en vue d'atteindre les objectifs fixés. En 2014, **83%** des salariés et **93%** des cadres ont bénéficié d'un entretien individuel

#### **-Encourager l'actionnariat salarial :**

La société continue à encourager l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions Tunisie Leasing par le personnel dans le cadre des comptes épargne action (CEA). En 2014, **28%** des collaborateurs ont un compte CEA

### **LE CONTROLE INTERNE:**

Le système de Contrôle Interne de Tunisie Leasing est présenté à travers ses cinq composantes principales : Environnement de contrôle, Evaluation des risques, Activités de contrôle, Information et communication et Activités de pilotage

#### **Environnement de contrôle**

L'instauration d'un environnement de transparence, de rigueur et d'intégrité demeure une des priorités de la société. A ce titre, Tunisie Leasing a depuis longtemps manifesté son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques en étant la première du secteur à adopter un code de déontologie. De même, un code de gouvernance visant à asseoir une gestion saine et prudente a été adopté en 2014

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa mission, surveille la mise en place et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. Pour ce faire, quatre comités institués en son sein et présentés plus haut dans ce rapport, l'assistent dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance

La direction générale, agissant sous la surveillance du Conseil, œuvre à étayer cet environnement de contrôle propice en définissant les structures, les rattachements ainsi que les pouvoirs et les responsabilités, en s'engageant à former des collaborateurs compétents

#### **Evaluation des risques**

Le Comité des Risques assiste le Conseil dans la conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels. A ce titre, une cartographie des principaux risques auxquels Tunisie Leasing est exposée a été dressée, elle fait l'objet d'un suivi permanent et de mises à jour périodiques validées par ledit Comité. Le risque opérationnel, jugé significatif, est suivi distinctement par les différentes unités de contrôle de la société. Une cartographie spécifique détaillant tous les « Work-Flow » métier, lui a été réservée.

Le Comité Permanent d'Audit Interne, quant à lui, est en charge de l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques.

### **Activités de contrôle**

Tunisie Leasing a mis en place des processus de contrôle tendant à ramener les risques à des niveaux acceptables.

Ainsi les activités de contrôle au sein de Tunisie Leasing se présentent comme suit :

- Un Contrôle Périodique composé par l'audit interne et l'audit externe
- Un Contrôle Permanent composé de
  - o Une Cellule de Contrôle Conformité
  - o Une Cellule de Contrôle Permanent Production
  - o Une Cellule de Contrôle des Risques
- Un Contrôle Hiérarchique à tous les niveaux, basé sur une structure documentaire (manuels de procédures, notes internes, Etc ) Aussi, des autocontrôles et des contrôles réciproques imbriqués au niveau du progiciel de gestion intégrée ont-ils été mis en place particulièrement au niveau des processus métiers.

### **Information et communication**

Tunisie Leasing veille à ce que des informations fiables et pertinentes soient générées et communiquées pour le bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne. A ce titre, une structure documentaire formalisée est mise en place, se basant sur des manuels de procédures, des notes de services et des tableaux de bords et reportings quotidiens et périodiques. De même, le partage et la diffusion des données sont facilités par un système de messagerie électronique interne et d'un réseau local de partage.

L'exploitation de l'important potentiel informationnel offert par le Système d'Information CASSIOPAE est en perpétuel perfectionnement. De nouveaux états informatiques de contrôle (Business Object) sont régulièrement développés et diffusés.

### **Activités de pilotage**

Les activités de pilotage reposent sur le système de reporting à la charge des organes de contrôle de Tunisie Leasing. Ces organes de contrôle rendent compte de leurs travaux et des faiblesses de contrôle interne relevées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, à la direction générale et aux Comités du Conseil desquels ils dépendent. Au vu des faiblesses relevées, des plans d'actions portant les mesures correctives nécessaires sont mis en place et exécutés sous la supervision du management.

## BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2014

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre			Notes	31 décembre	
		2014	2013			2014	2013
<b>ACTIFS</b>				<b>PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Liquidités et équivalents de liquidités</b>	4	<b>3 878 802</b>	<b>422 954</b>	<b>PASSIFS</b>			
<b>Créances sur la clientèle</b>				<b>Emprunts et ressources spéciales</b>			
Créances de leasing Encours Financiers		577 386 933	567 442 726	Concours bancaires	12	230 664	8 507 111
Moins provisions		(17 400 399)	(17 301 873)	Emprunts et dettes rattachées	13	471 875 842	449 520 263
	5	<b>559 986 534</b>	<b>550 140 853</b>	<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<b>472 106 506</b>	<b>458 027 374</b>
Créances de leasing Impayées		24 655 951	22 265 843	<b>Autres Passifs</b>			
Moins provisions et produits réservés		(15 724 494)	(14 274 074)	Dettes envers la clientèle	14	12 905 110	14 137 539
	6	<b>8 931 457</b>	<b>7 991 769</b>	Fournisseurs et comptes rattachés	15	23 340 176	22 559 208
Intérêts constatés d'avance		(3 218 886)	(3 125 656)	Provisions pour passifs et charges	16	1 181 771	1 188 123
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<b>565 699 105</b>	<b>555 006 966</b>	Autres	17	6 462 576	5 468 839
<b>Portefeuille titres de placement</b>	7	<b>979 445</b>	<b>512 690</b>	<b>Total des autres Passifs</b>		<b>43 889 633</b>	<b>43 353 709</b>
<b>Portefeuille d'investissement</b>				<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Portefeuille d'investissement brut		52 564 961	49 351 116 *	Capital social		43 000 000	41 500 000
Moins provisions		(1 268 216)	(1 268 216) *	Reserves		61 728 523	61 408 998
<b>Total Portefeuille d'investissement</b>	8	<b>51 296 745</b>	<b>48 082 900 *</b>	Resultats reportés		10 250 212	11 100 679
<b>Valeurs immobilisées</b>				<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<b>114 978 735</b>	<b>114 009 677</b>
Immobilisations incorporelles		5 938 324	5 551 440	Resultat de la période		11 732 781	9 269 058
Moins amortissements		(4 415 967)	(3 816 702)	<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	18	<b>126 711 516</b>	<b>123 278 735</b>
	9	<b>1 522 356</b>	<b>1 734 738</b>				
Immobilisations corporelles		14 592 067	13 931 690				
Moins amortissements		(4 813 306)	(4 123 491)				
	10	<b>9 778 761</b>	<b>9 808 199</b>				
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<b>11 301 117</b>	<b>11 542 938</b>				
<b>Autres actifs</b>	11	<b>9 552 440</b>	<b>9 091 371 *</b>				
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>642 707 655</b>	<b>624 659 818</b>	<b>TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>642 707 655</b>	<b>624 659 818</b>

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf. Note 3)

**ETAT DE RESULTAT**  
**Période du 1er janvier au 31 Decembre 2014**  
**(Montants exprimés en dinars)**

	Notes	31 decembre	
		2014	2013
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Interêts de credit bail		52 409 250	47 514 752
Variation des produits reserves		(557 072)	(477 193)
<b>Total du revenu de leasing</b>	19	<b>51 852 178</b>	<b>47 037 559</b>
Autres produits d'exploitation	20	838 808	750 542
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>52 690 986</b>	<b>47 788 101</b>
<b>CHARGES FINANCIERES NETTES</b>			
	21	(30 279 995)	(26 405 897)
<b>PRODUITS DES PLACEMENTS</b>			
	22	6 602 336	4 548 117
<b>PRODUIT NET</b>		<b>29 013 327</b>	<b>25 930 321</b>
Charges de personnel	23	(7 505 234)	(6 771 321)
Autres charges d'exploitation	24	(4 553 165)	(4 167 101)
Dotations nettes aux provisions sur nsques clients et resultat des creances radiees	25	(888 792)	(2 061 152)
Dotations nettes aux provisions pour deprecation des titres	26	25 470	(459 670)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisees	27	(1 316 881)	(1 264 825)
Dotations aux provisions pour nsques divers	28	20 147	(140 682)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>14 794 873</b>	<b>11 065 570</b>
Autres gains ordinaires	29	542 368	632 413
Autres pertes ordinaires	30	(470 228)	-
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b>14 867 013</b>	<b>11 697 984</b>
Reprises sur provisions pour impôt differe		51 914	51 914
Impôt sur les benefices	31	(3 186 145)	(2 480 840)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>11 732 781</b>	<b>9 269 058</b>
<b>Résultat par action</b>	18	<b>1,364</b>	<b>1,102</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**  
(Montants exprimes en dinars)

	Notes	31 décembre	
		2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	32	374 464 311	350 150 222
Décaissements pour financement de contrats de leasing	33	(324 182 099)	(345 057 184)
Sommes versees aux fournisseurs et au personnel	34	(13 279 926)	(10 995 476) *
Interêts payes	35	(27 572 544)	(26 255 663)
Impôts et taxes payes	36	(10 944 765)	(8 489 278)
Autres flux de tresorene	37	6 182 397	5 049 074
		<u>4 667 375</u>	<u>(35 598 305) *</u>
Flux de tresorene provenant de (affectes a) l'exploitation			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	38	(1 075 061)	(1 516 947)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	39	16 550	191 657
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financieres	40	(4 008 575)	(5 651 537) *
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financieres	41	1 248 327	3 781 429 *
		<u>(3 818 759)</u>	<u>(3 195 398) *</u>
Flux de tresorerie provenant des (affectes aux) activites d'investissement			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Encaissements suite a l'emission d'actions	18	-	22 000 000
Dividendes et autres distributions	42	(8 297 590)	(6 997 915)
Encaissements provenant des emprunts	13	347 394 514	287 338 674
Remboursement d'emprunts	13	(318 213 245)	(263 757 227)
Flux lies au financement a court terme	13	(10 000 000)	(6 600 000)
		<u>10 883 680</u>	<u>31 983 532</u>
Flux de tresorene provenant des (affectes aux) activites de financement			
		<u>11 732 295</u>	<u>(6 810 171)</u>
<b>Variation de trésorerie</b>			
Liquidites et equivalents de liquidites en debut de periode	43	(8 084 157)	(1 273 986)
Liquidites et equivalents de liquidites en fin de periode	43	3 648 138	(8 084 157)

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf Note 3)





**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**au 31 Décembre 2014**  
**(Montants exprimés en dinars)**

	31 décembre	
	2014	2013
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>5 698 124</b>	<b>14 661 662</b>
Cautions, avals et autres garanties données	5 698 124	14 661 662
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>24 312 774</b>	<b>29 500 538</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	18 245 903	22 006 938
Engagements sur titres	6 066 870	7 493 600
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>83 894 439</b>	<b>80 082 530</b>
Garanties reçues	2 439 260	3 662 174
Intérêts à échoir sur contrats actifs	81 455 179	76 420 356
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>2 240 378</b>	<b>2 943 693</b>
Engagements sur titres (*)	2 240 378	2 943 693

(\*) Ce montant se rapporte au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions et pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point. Il est remboursable annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions et les actions gratuites y afférentes MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing vendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière.

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

### **Etats Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2014**

#### **Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 29 Mai 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 642 707 655 DT et un bénéfice net de 11 732 781 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

#### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

#### **Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### **Opinion**

A notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **Paragraphes d'observation**

Nous attirons votre attention sur le fait que :

1- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2012.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Octobre 2014 et ayant pour effet de lui réclamer un complément d'impôts et taxes pour un montant de 1 502 KDT, dont 493 KDT de pénalités.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins et jusqu'à la date du présent rapport, aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

2- La Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie, qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a été soumise à un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle était soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à Tunisie Leasing en Octobre 2014 et ayant pour effet de lui réclamer un complément d'impôts et taxes pour un montant de 413 KDT, dont 98 KDT de pénalités.

Tunisie Leasing a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification, néanmoins et jusqu'à la date du présent rapport, aucune suite ne lui a été réservée par l'administration fiscale.

La société a constitué les provisions requises permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ces redressements.

Notre opinion ne comporte pas de réserves concernant ces questions

**3-** La société a fait l'objet d'un contrôle social, au titre des cotisations auxquelles elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013

Une notification des résultats de la vérification sociale a été adressée à la société en novembre 2014 et ayant pour effet de lui réclamer un complément de cotisations pour un montant de 1 039 KDT, dont 294 KDT de pénalités

Le dénouement de cette opération a eu lieu sans recours juridictionnel et a eu pour effet de ramener le montant réclamé en principal à 470 KDT, qui a été payé en décembre 2014 sans pénalités

#### **Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur

**Tunis, le 28 Avril 2015**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**FINOR**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**Mustapha MEDHIOUB**

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2014

### Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006 et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2014

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

#### A. Opérations réalisées relatives à des conventions conclues au cours de l'exercice

- 1 Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un nouveau contrat de location du siège social en vertu duquel TL met à la disposition de TF une partie du rez de chaussée, le 3<sup>ème</sup> étage et une partie du 4<sup>ème</sup> étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.  
Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, a pris fin le 30 avril 2014.

TL a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 266 248 DT au titre de l'exercice 2014.

2 Tunisie Leasing a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Valeurs dans laquelle elle détient 28,77% du capital

- Un billet de trésorerie de 1 500 000 DT, émis le 15 Avril 2014 et échéant le 04 Juin 2014, au taux facial de 6,50% Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 13 421 DT
- Un billet de trésorerie de 4 000 000 DT, émis le 09 Juillet 2014 et échéant le 28 Août 2014, au taux facial de 6,35% Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 34 969 DT
- Un billet de trésorerie de 1 500 000 DT, émis le 1<sup>er</sup> Septembre 2014 et échéant le 10 Mars 2015, au taux facial de 7,10% Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 et constatés en charges s'élève à 34 788 DT
- Un billet de trésorerie de 2 000 000 DT, émis le 26 Décembre 2014 et échéant le 26 Mars 2015, au taux facial de 7,03% Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 et constatés en charges s'élève à 2 229 DT

3 Tunisie Leasing a réalisé, en 2014, des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Location Longue Durée dans laquelle elle détient 99,44% du capital

- Un billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 26 Février 2014 et échéant le 25 Août 2014, au taux facial de 6,61% Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 31 993 DT
- Un billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 29 Avril 2014 et échéant le 25 Décembre 2014, au taux facial de 6,72% Le montant des intérêts supportés et constatés en charges s'élève à 42 879 DT
- Un billet de trésorerie de 1 000 000 DT, émis le 29 Décembre 2014 et échéant le 26 Août 2015, au taux facial de 6,93% Le montant des intérêts supportés au titre de 2014 et constatés en charges s'élève à 534 DT

#### B Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2014

1 Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 56,98% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers

Au 31 décembre 2014, l'encours des cautions données, s'élève à 2 000 000 DT

2 Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 1 000 000 DT contracté

auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès d'Amen Bank

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 26 Décembre 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 2 000 000 DT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins du financement de l'acquisition de véhicules

L'encours de ces cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élève, au 31 décembre 2014, à 3 185 860 DT

- 3 Le Conseil d'Administration de TL réuni le 30 Août 2012 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB, pour les besoins du financement de l'acquisition de 25 véhicules

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 23 Avril 2013 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 500 000 DT contracté auprès de l'ATB

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 22 Avril 2014 a autorisé l'octroi d'une caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, au titre d'un prêt de 420 000 DT contracté auprès de l'ATB

L'encours de ces cautions accordées au profit de l'ATB s'élève, au 31 décembre 2014, à 512 264 DT

- 4 Tunisie Leasing (TL) a conclu le 28 juin 2011 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30% (dont 11,28% à travers un contrat de Portage), un troisième avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 150 000 € à 159 125 € par an et ce, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2011 et de 159 125 € à 169 845 € par an, à partir du 1<sup>er</sup> avril 2012

Un quatrième avenant audit contrat a été signé le 8 avril 2013, en vertu duquel les honoraires de TL sont portés à 187 920 € pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014 et à 172 800 €, pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015

Les prestations facturées en 2014 dans ce cadre, s'élèvent à 402 100 DT

- 5 Tunisie Location Longue Durée a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait

l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012

Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5% Ce contrat a pris fin en mai 2014

Tunisie Leasing a facturé à TLLD le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 39 237 DT au titre de l'exercice 2014

- 6 Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 454 613 DT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 000 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des trois premières échéances pour un montant global de 3 623 370 DT Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012 et 2013 se sont élevés à 3 055 479 DT et imputés à concurrence de 2 590 865 DT sur l'encours du portage Le reliquat, soit 464 614 DT a servi pour le règlement des intérêts de portage

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009

- 7 Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 000 DT hors taxes Le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2014 s'élève à 150 000 DT (HT)
- 8 Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008 La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011



En 2014, Tunisie Leasing a cédé 1 231 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 185 KDT

### C Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunération de Juin 2014 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012 Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Juin 2014 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012 Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction pour chacun d'eux
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les obligations et engagements de la société Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014, sont détaillés au niveau du tableau ci-après

	P.C.A		DG		DGA		Membres du CA, du CPAI et du comité des Risques	
	Charges de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charges de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charges de l'exercice	Passif au 31-12-2014	Charges de l'exercice	Passif au 31-12-2014
Avantages à court terme	259 665	-	282 863	78 000	278 951	77 000	109 800	109 800
Rémunérations brutes	220 000	-	248 000	78 000	247 000	77 000	-	-
Avantage en nature	39 665	-	34 863	-	31 951	-	-	-
Jetons de présence et autres	-	-	-	-	-	-	109 800	109 800
Avantages postérieurs à l'emploi (1)	-	-	25 536	-	3 436	-	-	-
	<b>259 665</b>	<b>-</b>	<b>308 399</b>	<b>78 000</b>	<b>282 387</b>	<b>77 000</b>	<b>109 800</b>	<b>109 800</b>

- (1) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit :

- Des jetons de présences servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 339 DT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien)
- Des jetons de présences servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 000 DT

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

**Tunis, le 28 Avril 2015**

**Les commissaires aux comptes**

**ECC MAZARS**

**FINOR**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**Mustapha MEDHIOUB**

**BILAN CONSOLIDE AU 31 Decembre 2014**  
(exprime en dinars)

	Notes	31 decembre		Notes	31 decembre	
		2014	2013		2014	2013
<b>ACTIFS</b>						
<b>Liquidites et equivalent de liquidités</b>	6	<u>15 874 557</u>	<u>16 105 973</u>			
<b>Créance sur la clientèle</b>						
Créances de leasing encours financier		772 545 415	749 425 052			
Moins provisions		(19 395 748)	(18 862 170)			
	7	<u>753 149 667</u>	<u>730 562 882</u>			
Créances de leasing Impayés		29 661 494	26 130 663			
Moins provisions		(18 482 462)	(16 359 143)			
	8	<u>11 179 032</u>	<u>9 771 520</u>			
Intérêts constatés d'avance		(5 619 206)	(5 350 968)			
<b>Total des créances sur la clientèle</b>		<u>758 709 493</u>	<u>734 983 434</u>			
<b>Acheteurs factures</b>		126 704 117	119 422 099			
Moins provisions		(5 153 774)	(4 184 646)			
	9	<u>121 550 343</u>	<u>115 237 453</u>			
<b>Portefeuille titres de placement</b>		<u>3 429 445</u>	<u>2 039 036</u>			
<b>Portefeuille d'investissement</b>						
Titres mis en équivalence		8 044 592	9 509 669			
Autres immobilisations financières		29 393 649	25 292 611 *			
Moins provisions		(1 268 216)	(1 268 216) *			
<b>Total portefeuille d'investissement</b>	10	<u>36 170 025</u>	<u>33 534 064 *</u>			
<b>Valeurs immobilisées</b>						
Immobilisations incorporelles		14 102 000	13 352 322			
Moins amortissements		(9 594 588)	(7 594 975)			
	11	<u>4 507 411</u>	<u>5 757 347</u>			
Immobilisations corporelles		48 604 545	43 244 899			
Moins amortissements		(16 734 901)	(14 490 942)			
	12	<u>31 869 644</u>	<u>28 753 957</u>			
<b>Total des valeurs immobilisées</b>		<u>36 377 056</u>	<u>34 511 304</u>			
<b>Actifs d'impôts différés</b>	13	<u>1 040 685</u>	<u>987 002</u>			
<b>Autres actifs</b>	14	<u>18 651 694</u>	<u>20 539 893 *</u>			
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>991 803 297</u>	<u>957 938 159</u>			
				<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		
				<b>PASSIFS</b>		
				<b>Emprunts et ressources spéciales</b>		
				Concours bancaires	15	17 864 457
				Emprunts et dettes rattachées		22 555 920
						588 200 122
				<b>Total Emprunts et ressources spéciales</b>		<u>636 670 374</u>
						<u>610 756 042</u>
				<b>Autres Passifs</b>		
				Fournisseurs et comptes rattachés		25 189 864
				Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	9	41 149 836
				Provisions pour passifs et charges	16	5 014 421
				Passifs impôts différés	13	1 048 341
				Dettes envers la clientèle	17	21 627 352
				Autres passifs	18	20 081 379
						19 332 930
				<b>Total des autres passifs</b>		<u>114 111 193</u>
						<u>113 500 032</u>
				<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
				Capital social		43 000 000
				Reserves consolidees		98 328 879
						41 500 000
				<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>		<u>141 328 879</u>
						<u>134 687 751</u>
				Résultat consolidé		14 560 067
						14 655 918
				<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	19	<u>155 888 946</u>
						<u>149 343 669</u>
				<b>INTERETS MINORITAIRES</b>	20	<u>86 232 785</u>
						<u>84 338 416</u>
				<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>242 121 731</u>
						<u>233 682 085</u>
				<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<u>991 803 297</u>
						<u>957 938 159</u>

(\* ) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf Note 5)

**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**  
**Période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Décembre 2014**  
**(exprimé en dinars)**

	Notes	31 décembre 2014	31 décembre 2013 Proforma	31 décembre 2013 Publie
Revenu de credit bail	21	87 427 979	78 878 348	78 878 348
Revenu du factoring	22	12 431 570	12 228 975	12 228 975
Revenu des operations de location longue duree		10 246 922	8 559 577	8 559 577
Autres produits d'exploitation		838 809	575 045	575 045
<b>Total des Produits d'exploitations</b>		<u>110 945 280</u>	<u>100 241 945</u>	<u>100 241 945</u>
<b>Charges financières nettes</b>	23	(40 575 599)	(35 451 766)	(35 451 766)
<b>Coût des opérations de location longue durée</b>		(5 855 107)	(4 886 939) *	-
<b>Produits des placements</b>		643 933	1 629 123	1 629 123
<b>PRODUITS NETS</b>		<u>65 158 506</u>	<u>61 532 363</u> *	<u>66 419 302</u>
Charges de personnel		(14 076 085)	(12 841 964)	(12 841 964)
Autres charges d'exploitation		(10 707 355)	(10 798 809) *	(12 699 374)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et resultat des créances radiées	24	(2 939 165)	(4 503 740)	(4 503 740)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(3 174 968)	(3 703 475) *	(6 689 849)
Dotations aux provisions pour risques divers	25	(203 483)	(3 001 078)	(3 001 078)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<u>34 057 450</u>	<u>26 683 297</u>	<u>26 683 297</u>
Autres gains ordinaires		434 244	784 307	784 307
Autres pertes ordinaires		(489 174)	(147 747)	(147 747)
<b>RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>34 002 521</u>	<u>27 319 857</u>	<u>27 319 857</u>
Impôts différés		431 425	(334 988)	(334 988)
Impôts exigibles		(9 805 469)	(8 124 795)	(8 124 795)
<b>RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES</b>		<u>24 628 477</u>	<u>18 860 074</u>	<u>18 860 074</u>
Quote-part dans le resultat des sociétés mises en équivalence	10	1 478 122	3 278 117	3 278 117
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>		<u>26 106 599</u>	<u>22 138 191</u>	<u>22 138 191</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	20	(11 546 532)	(7 482 273)	(7 482 273)
<b>RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>		<u>14 560 067</u>	<u>14 655 918</u>	<u>14 655 918</u>
<b>Résultat par action</b>		1,693	1,742	1,742

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf Note 5)

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**  
(exprime en dinar tunisien)

	31 décembre	
	2014	2013
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	598 940 776	541 359 023
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(497 403 588)	(492 089 576)
Encaissements reçus des acheteurs factorés	321 543 518	323 082 716
Financements des adhérents	(312 299 872)	(313 836 348)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(17 652 357)	(15 142 645) *
Intérêts payés	(34 994 658)	(34 807 124)
Impôts et taxes payés	(44 214 184)	(37 919 244)
Autres flux de trésorerie	(6 252 079)	(4 418 124)
	7 667 555	(33 771 322) *
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(13 049 989)	(13 404 165)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	3 061 583	3 125 402
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(4 222 909)	(5 651 537) *
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	1 521 409	4 061 429 *
	(12 689 906)	(11 868 871) *
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'action	-	22 000 000
Dividendes et autres distributions	(14 551 188)	(14 652 017)
Encaissements provenant des emprunts	428 646 216	341 717 899
Remboursement d'emprunts	(378 217 934)	(299 029 540)
Flux liés au financement à court terme	(26 422 506)	(7 758 157)
	9 454 588	42 278 185
<b>Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	(56 061)	-
<b>Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités</b>	83 871	309 326
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>4 460 047</b>	<b>(3 052 682)</b>
Trésorerie au début de l'exercice	(6 449 947)	(3 397 265)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(1 989 900)	(6 449 947)

(\*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (cf Note 5)

**Etat des engagements hors bilan consolidé**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2014**  
**(Montants exprimés en dinars)**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>89 923 379</b>	<b>83 875 828</b>
Engagements de financement en faveur de la clientèle	83 918 579	75 822 228
Engagements sur titres	6 004 800	8 053 600
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>139 116 025</b>	<b>136 858 757</b>
Garanties reçues	16 155 937	20 711 109
Intérêts à échoir sur contrats actifs	122 960 088	116 147 648
<b>ENGAGEMENTS RECIPROQUES</b>	<b>75 898 199</b>	<b>59 550 203</b>
Emprunts extérieurs	75 898 199	59 550 203

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2014

## Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 991 803 297 DT et un résultat consolidé de 14 560 067 DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du groupe Tunisie Leasing comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2014, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

## Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2014

**Tunis, le 28 Avril 2015**

Les commissaires aux comptes

**ECC MAZARS**

**Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF**

**FINOR**

**Mustapha MEDHIOUB**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**DE TUNISIE LEASING**

**Mardi 2 Juin 2015**

**Ordre du jour**

- 1 Examen des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2014 ✓
- 2 Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes pour l'exercice 2014 ✓
- 3 Approbation des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ✓
- 4 Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2014 ✓
- 5 Affectation des résultats
- 6 Election des membres du Conseil d'Administration. ✓
- 7 Nomination des Commissaires aux Comptes ✓
- 8 Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2015 ✓
- 9 Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'année 2015 ✓
- 10 Fixation des rémunérations des membres du Comité des Risques pour l'année 2015 ✓
- 11 Emission d'emprunts obligataires ✓
- 12 Emission d'emprunts subordonnés ✓
- 13 Franchissement de seuil

**TUNISIE LEASING S.A**

**PROJET DES RESOLUTIONS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2014**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014 de Tunisie Leasing et sur l'activité du Groupe et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve lesdits états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus de leur gestion pour l'exercice 2014

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédit :

- 1- prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre des conventions approuvées antérieurement par l'Assemblée Générale Ordinaire, telles que rapportées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes
- 2- approuve le nouveau contrat de location du siège social conclu avec Tunisie Factoring en vertu duquel Tunisie Leasing met à la disposition de Tunisie Factoring une partie du rez de chaussée, le 3ème étage et une partie du 4ème étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1er janvier de chaque année
- 3- approuve le renouvellement de la convention de participation aux frais du siège de la société mère PGI Holding signée en août 2011 et dont l'article 4 de ladite convention stipule que le renouvellement se fait annuellement après consentement des deux parties par la signature d'un avenant
- 4- approuve les opérations de financement réalisées en 2014 sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Valeurs
- 5- approuve les opérations de financement réalisées en 2014 sous forme de billets de trésorerie auprès de Tunisie Location Longue Durée
- 6- approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2014 comme suit

Bénéfice de l'exercice de 2014	11 732 781	✓
Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	10 250 212	✓
<hr/>	<hr/>	
Total	21 982 993	✓
<hr/>	<hr/>	
Réserves légales	200 000	
Réserve spéciale de réinvestissement	2 000 000	
<hr/>	<hr/>	
Bénéfice disponible	19 782 993	✓
Dividendes prélevés sur le report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	8 600 000	
<hr/>	<hr/>	
Solde du report à nouveau	11 182 993	✓
<hr/>	<hr/>	
Dont report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs	1 650 212	✓
<hr/>	<hr/>	
Dont report à nouveau relatif à l'exercice 2014	9 532 781	✓
<hr/>	<hr/>	

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne pouvoir au Directeur Général, pour fixer la date de mise en distribution

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...

## QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Cent cinquante (150) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions

(L'assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt

Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...

*taux d'intérêt de lui*  
*CA → 1<sup>er</sup> janvier*

## CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Trente (30) Millions de Dinars, dans un délai de deux ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions

L'assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt. /

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## SIXIEME RESOLUTION

Au vu du résultat du scrutin, l'assemblée Générale Ordinaire, nomme dans les termes des articles 15 et 17 des statuts, pour une durée de trois (3) ans, qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes du trente troisième exercice (2017) les Administrateurs dont les noms suivent . /

Les Administrateurs sus-indiqués, tous présents ou représentés, déclarent accepter les fonctions d'Administrateurs qui viennent de leur être conférées

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne les Sociétés , en qualité de Commissaires aux Comptes chargés de remplir la mission qui leur est conférée par la loi et les statuts )

Les Sociétés représentées à l'Assemblée Générale Ordinaire par Messieurs , déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être conférées et déclarent en outre, qu'ils n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2015 un montant de 77 760 Dinars

✓

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne pour l'exercice 2015 à un montant global de 36 000 Dinars

✓

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité des Risques pour l'exercice 2015 à un montant global de 18 000 Dinars

✓

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**

## ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à ...**